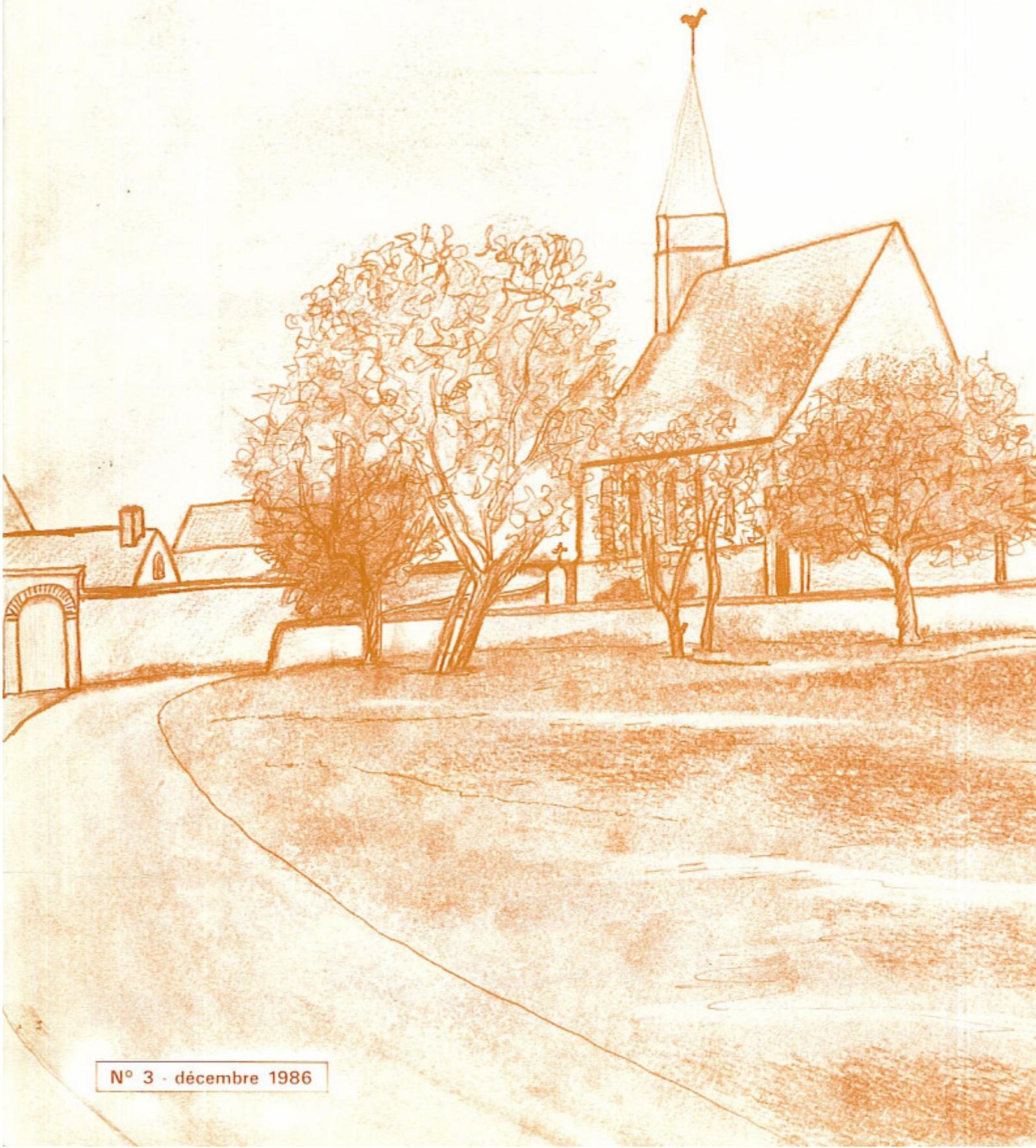


Bulletin Municipal de Mesnil-sur-L'Estrée





Martine Coiffure
Coiffures Beauté

Fermé le lundi
43, rue Parisis

DREUX Tél. 37-46-93-30

STAD CARS CAULIER



VOYAGER EN CAR...

C'est découvrir le monde dans les meilleures conditions de confort de détente et de sécurité

Les Fenots
28100 DREUX
tél: 37.46.20.73

Les Fenots - 28100 DREUX - Tél. : 37-46-20-73

PEINTURE - VITRERIE

Dominique TUFFIER

REVÊTEMENTS SOLS & MURS
RAVALEMENT

3 Chemin-des-Briquettes - 27650 MESNIL-sur-L'ESTRÉE
Tél. : 37-82-92-98

Entreprise
Abattage - Élagage
Débroussaillage

NACELLE HYDRAULIQUE 14 m.

DANIEL PEUREY

6, rue du Calvaire - Les Bretonnières
SAULNIÈRES - 28500 VERNOUILLET - Tél. : 37-43-69-85

**Faites confiance
à nos annonceurs**



Agrément N° 43

2, rue du Vieux-Pré
28100 DREUX



37.42.37.38

Ambulance "Vital 28"
v s i

RAYONS - DIALYSES - RÉÉDUCTIONS
CONSULTATIONS - HOSPITALISATIONS
SORTIES

Tous transports allongés et assis
Toutes distances 24 H sur 24 H



Remboursement toutes Caisses
Tiers payant

S.A.R.L. au capital de 50 000 F

LE MOT DU MAIRE

1986 : Une année difficile pour les Mesnilois, et leur Conseil municipal. Augmenter les impôts, n'est jamais fait de gaieté de cœur.

Pourquoi cette augmentation? Eh bien pour pallier à la nouvelle loi de Finance votée en décembre 1985, qui prive les communes en expansion comme la nôtre.

Voyez vous-même en 1985, la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), était de 373 554 F pour 764 habitants, soit 488,94 F par habitant. En 1986; la D.G.F. est de 432 489 F pour 1 006 habitants, soit 429,90 F par habitant.

Il nous faudra 5 années pour récupérer la totalité de cette D.G.F., mais en attendant, il faut faire face aux dépenses que le même État nous oblige à mettre en place, à savoir : équipement des classes nouvelles en matériel et personnel.

Enfin, pour vous consoler, sachez que nous restons dans les mêmes bases d'imposition que nos voisins : Saint-Germain-sur-Avre, Illiers-l'Évêque et Saint-Georges-Motel, et que la Nouvelle Société FIRMIN-DIDOT en expansion, viendra dans les années à venir nous aider par la taxe professionnelle.

Car, ne l'oublions pas, le produit de la taxe professionnelle était :

- en 1983 de 401 378
- en 1984 de 146 805
- en 1985 de 141 846
- en 1986 de 246 873

Ceci explique nos difficultés actuelles, mais il faut garder le moral – ne pas laisser grandir trop vite notre village, pour lui garder son caractère de campagne, où il fait bon vivre.

Le Maire
André GRICHOIS

Sapeurs-Pompiers

Suite à la démission du lieutenant Yannick BOUCHET, M. Didier PERROTTE s'est proposé pour prendre le commandement de la compagnie des sapeurs-pompiers du Mesnil.

Interventions en 1986 (1^{er} semestre)

Feu de maison	1
Feu de bois	1
Nids de guêpes	12
Assistance à animal	1
Feu d'herbe sèche	1
Feu de cheminée	1
Inondations	3
Recherches subaquatiques	5
Chutes d'arbres	3
Secours à personne	1

AIDES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE A LA COMMUNE DU MESNIL-SUR-L'ESTRÉE en 1985

- subvention pour le stade : 14 409 F;
- subvention pour l'aménagement de deux classes maternelles : 7 871 F;
- subvention pour une classe mobile : 8 478 F;
- subvention pour le fonctionnement des classes maternelles dans les communes de moins de 1 000 habitants : 22 493,70 F.

Le Conseil Général

Le Conseil Général, assemblée de 40 membres, élue au suffrage universel direct, fixe les orientations de la politique départementale et vote le budget. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Président du Conseil Général prépare et exécute l'ensemble des décisions de l'Assemblée et notamment le budget. Il est le chef de tous les services du département.

D'où vient l'argent :

- Contributions directes et taxe départementale : 51,6 %.
- Emprunts : 7,8 %.
- Recettes diverses et subventions : 40,6 %.

Où va l'argent :

(Budget 1985 : 926 millions de francs).

- Administration générale : 5,7 %.
- Interventions économiques : 1,2 %.
- Divers : 1,7 %.
- Voirie : 18,3 %.
- Aide Sociale : 47,2 %.
- Enseignement : 9,8 %.
- Dette départementale : 8,4 %.
- Bâtiments départementaux : 1,8 %.
- Service départemental d'incendie : 1,2 %.
- Sports et Beaux-Arts : 0,7 %.
- Aide aux communes : 4 %.

L'Aide sociale représente près de 47 % du budget départemental et l'on peut estimer qu'environ 30 000 personnes bénéficient chaque année des prestations sociales financées par le Conseil Général.

Depuis 1984, le département a la responsabilité de 80 % des dépenses d'aide et d'action sociales et notamment :

- la prévention maternelle et infantile;
- l'aide à l'enfance;
- l'aide aux personnes âgées et handicapées;
- le service social de secteur.

D'autre part, soucieuse des graves difficultés que traversent certaines familles, l'Assemblée départementale a voté pour 1985 un crédit de 2 millions de francs en faveur de la « nouvelle pauvreté ».

A SAVOIR

HORAIRES MAIRIE

lundi, mercredi, jeudi	15 h à 18 h
mardi, vendredi	15 h à 19 h
samedi	15 h à 17 h

Permanence du maire et des adjoints :

lundi, mercredi	16 h à 18 h
vendredi	17 h à 19 h

* * *

Nouvelle assistante sociale

Mme SCHMITT

Permanences :

tous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois
de 14 h à 15 h à la mairie

* * *

Sécurité sociale :

un changement est possible mais non encore
déterminé

* * *

Pour mener à bien vos démarches administratives de la vie courante, savoir à qui vous adresser, trouver les bons numéros, consultez votre nouvel annuaire, pages 45 à 57. Les personnes non-abonnées au téléphone pourront demander des photocopies de ces pages à la mairie.

* * *

ADRESSES ET RENSEIGNEMENTS

Mairie du Mesnil	37-82-90-18
Monsieur le Maire (Grichois)	37-82-91-72
Sapeurs-Pompiers du Mesnil	
(chef de corps):	37-82-98-39
	37-82-90-17
Sapeurs-Pompiers de Nonancourt	32-58-00-18
Gendarmerie de Nonancourt	32-58-00-17
Hôpital de Dreux	37-42-36-08
Hôpital de Dreux (chambres)	37-42-28-47
Centre antipoisons (Paris) 16-(1)	42-05-63-29
(Rouen)	35-88-44-00
Centre grands brûlés (Paris 14 ^e)	
	16-(1) 43-29-21-21
E.D.F. Nonancourt	32-58-03-36
P. et T. Mesnil	37-82-90-00
Télégraphe Mesnil	37-82-95-90
S.N.C.F. renseignements Chartres	37-28-50-50

* * *

Vient de paraître

27650 *Quelque part en France*

Histoire d'un village
en vente chez l'auteur :

Francis MESSENGER
5, rue du Moulin
27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

* * *

Stationnement du bibliobus à MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

Au Mesnil-Haut, de 14 h 15 à 15 h 39

Les Mercredis :

7 janvier	3 juin
4 février	2 septembre
4 mars	30 septembre
1 ^{er} avril	28 octobre
6 mai	25 novembre

* * *

RETRAITÉS Personnes en cessation d'activités

Habitant : ILLIERS-L'ÉVÊQUE
NONANCOURT
MARCILLY-SUR-EURE
MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
SAINT-GEORGES-MOTEL
MARCILLY-LA-CAMPAGNE

Leurs communes et hameaux voisins :

« LA VIE MONTANTE, D'ÉVREUX »

Se propose de vous accueillir; c'est un mouvement de l'Église catholique « de spiritualité, d'amitié, de sanctification des aînés ».

Un de ses groupes est au BRÉMIEN, 2, rue de l'Orée-du-Bois, 27770 ILLIERS-L'ÉVÊQUE.

Et se réunit le 3^e vendredi de chaque mois.

Se renseigner auprès de la Responsable de la V.M. du groupe du Brémien (adresse ci-dessus).

* * *

A L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'augmentation de l'effectif à la rentrée scolaire 1985 a nécessité l'ouverture d'une 6^e classe, et un nouveau préfabriqué, double, avec dortoir-salle de jeu, a été installé près de la salle des fêtes. Cet effectif de plus en plus important nous a obligées à revoir l'organisation de certaines manifestations.

Noël : La salle des fêtes ne pouvant accueillir tous les enfants et leur famille, ce sont les enfants seuls qui, après avoir chanté des chants de Noël se sont vus offrir un spectacle proposé une nouvelle fois par des parents et des enseignants. A l'issue du spectacle, le père Noël fit son entrée, accompagné de son âne chargé de friandises pour les enfants et de jouets qu'ils emmenèrent dans leur classe.

A la veille des vacances, un goûter, autour de délicieux gâteaux confectionnés par les mamans réunit à nouveau les enfants. Notre maison de Dame Tartine fut enfin dégustée après avoir été mangée des yeux par ses petits bâtisseurs.

Une innovation : notre défilé de Carnaval. Les petits qui avaient construit ce Bonhomme Carnaval étaient loin de se douter de quoi on l'accuserait.

Un défilé le promena dans les rues du Mesnil, où toute la population fut conviée à se joindre aux enfants déguisés. A l'arrivée au foyer communal, il fut jugé; le Maire en habit de cérémonie et ceint de son écharpe tricolore lut l'acte d'accusation et prononça le verdict.

Le bûcher fut allumé et lorsque Carnaval fut réduit en cendres, on se jeta sur les crêpes et les boissons fraîches pour se remettre de ses émotions.

Carnaval est condamné
à être brûlé vif. →

On revit quelques déguisements lors de notre traditionnelle kermesse du 1^{er} mai. Avec ses nombreux stands et animations, cette collaboration parents-enseignants fut une nouvelle fois une réussite.

Pour la distribution des Prix, le problème de l'exiguïté de la salle se posait à nouveau. Deux séances furent organisées. L'une en soirée avec les élèves des classes primaires qui nous transportèrent au Far-West, l'autre le lendemain après-midi avec les enfants des classes maternelles, toutes deux suivies par la remise des Prix par les membres du Conseil municipal.

Belle et bonne, la maison de Dame Tartine!



Cliché Alain Gil. La République du Centre



Cliché Alain Gil. La République du Centre

Le samedi soir, un copieux buffet campagnard nous réunissait devant un spectacle ensorcelant : confortés par leurs premiers succès, notre troupe d'artistes amateurs nous présentait deux versions d'un conte de Pierre Gripari : « La Sorcière du placard aux balais », la deuxième version, réécrite par les acteurs, plus « gay » n'étant pas la moins triste.

Nos voyages scolaires rompirent un peu avec la tradition. Piscine, voyage chez les correspondants, pique-nique en forêt, jeux de piste avec une école voisine, camping, sortie en vélo ont un peu surpris mais ont à coup sûr enthousiasmé les enfants.

Calendrier de l'Année Scolaire 1986-1987

Rentrée : mercredi 3 septembre 1986 au matin.

Vacances de la Toussaint :

du samedi 25 octobre 1986 après la classe
au jeudi 6 novembre 1986 au matin.

Vacances de Noël :

du samedi 20 décembre 1986 après la classe
au lundi 5 janvier 1987 au matin.

Paris et région parisienne :

du samedi 20 décembre 1986 après la classe
au mardi 6 janvier 1987 au matin.

Vacances d'hiver :

Zone I : du samedi 14 février 1987 après la classe
au lundi 2 mars 1987 au matin.

Zone II : du samedi 21 février 1987 après la classe
au lundi 9 mars 1987 au matin.

Vacances de printemps :

Zone I : du samedi 11 avril 1987 après la classe
au lundi 27 avril 1987 au matin.

Zone II : du samedi 18 avril 1987 après la classe
au lundi 4 mai 1987 au matin.

Vacances d'été :

du mardi 30 juin 1987 au soir
au jeudi 3 septembre 1987 au matin.

Journée de congé mobile : date non encore fixée.

La zone I comprend les académies de Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Créteil, Grenoble, Montpellier, Nancy, Metz, Nice, Paris, Rennes et Versailles.

La zone II comprend les académies d'Aix, Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

ASSOCIATION FAMILIALE ÉDUCATIVE ET SPORTIVE DE MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 FÉVRIER 1986

Mme Irène COTTIN, présidente, ouvre la séance à 16 heures devant une assemblée restreinte. Elle remercie les personnes présentes et regrette que malgré le nombre croissant de participants aux diverses activités de l'Association, il n'y ait pas plus de mobilisation au niveau des familles qui semblent se désintéresser du fonctionnement de l'A.F.E.S.

La présidente rappelle que l'Association Familiale est régie par la loi de 1901. C'est une association à but non lucratif qui fonctionne grâce aux membres du bureau et aux personnes bénévoles. Elle offre loisirs, services et animations : Clubs de football, de basket, gymnastique, cours d'anglais, de musique, Club du 3^e Age, service d'aide ménagère. Activités à prix très modiques et qui sont toutes déficitaires. Ce déficit est compensé par des subventions octroyées par Jeunesse et Sport, par le Conseil Général, par la municipalité ainsi que par des animations lucratives telles que : Tournois de tarot, de belote; tournoi de sixte; kermesse... L'adhésion à l'Association est une autre source indispensable de revenu. Celle-ci est, comme l'an passé, de 40 F par famille et pour l'année. 50 % de cette somme sont reversés à l'U.D.A.F. et à la Maison de la Famille.

Nous vous rappelons que l'adhésion est obligatoire pour être membre d'une section, mais elle n'exempte pas du paiement d'une cotisation de section, cette dernière servant à payer les assurances, les frais de déplacement ou de professeurs qu'il est nécessaire d'engager pour certaines disciplines.

Mme COTTIN remercie chaleureusement au nom de tous, la Municipalité qui nous est d'une grande aide. Outre la subvention qui nous est donnée, nous pouvons disposer des locaux, du stade, de l'électricité, de la photocopieuse... tout cela gratuitement.

La présidente remercie également tous ceux qui travaillent.

RAPPORT FINANCIER :

Lucien FEEZ, trésorier, donne un compte rendu détaillé des activités de l'année.

Total des dépenses :	76 522 F
Total des recettes :	83 340 F
Excédent :	6 818 F

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

Section FOOTBALL : M. Michel CHÉREL, président du Football, prend la parole :

La section Football se porte bien car il y a une augmentation d'effectif. Nous sommes actuellement 115 licenciés pour 9 équipes : 2 équipes seniors (une évoluant en promotion d'honneur et l'autre en 3^e Division de district), 1 équipe juniors, 1 cadets, 1 minimes, 2 pupilles, 1 poussins, 1 débutants. Pour les jeunes, cela ne marche pas trop mal et l'école de Football reçoit le mercredi de 14 heures à 16 h 30 une bonne cinquantaine d'enfants qui sont dirigés par des bénévoles pour les initier à participer, dans leur catégorie, à un championnat ou des plateaux (débutants).

Je tiens à remercier, au nom de toute la section, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour l'effort financier (dépenses d'électricité, d'eau) et surtout pour la construction du nouveau terrain qui permet à nos équipes d'évoluer sur un stade correct. Ces dépenses, prises en charge par la commune, sauvent notre section sur le plan financier, notre budget s'équilibrant tout juste.

Nous remercions aussi les dirigeants, les parents, qui se déplacent et accompagnent tous ces jeunes le samedi et le dimanche et qui, je l'espère, seront de plus en plus nombreux chaque année. Sans oublier le temps passé par l'entraîneur en dehors de son activité professionnelle. Merci également, aux commerçants et artisans de la commune pour leur participation.

Section GYMNASTIQUE : Responsable Mme Gisèle GRICHOIS.

Nous avons repris les cours de gymnastique le 9 octobre 1985 avec une nouvelle animatrice, Mme Catherine PÈRE, qui invite petits et grands à prendre soin de leur corps.

Ces cours sont très intéressants, dynamiques, variés, avec des musiques modernes, et se passent toujours dans la bonne humeur.

Section BASKET : Responsable M. Richard COLLIN.

Il y a actuellement 23 licenciés (10 juniors, seniors et 13 cadettes). Les deux équipes sont engagées en championnat : seniors en Promotion d'Honneur départementale et cadettes en championnat départemental. Nous comptons 8 licenciées en moins par rapport à la saison 84-85 et une équipe minime en moins.

Nos matchs et nos entraînements se déroulent au gymnase de Nonancourt. Ce qui implique des problèmes de transport mais surtout des difficultés du fait que nous n'appartenons pas à la localité.

Pour maintenir le basket au Mesnil, il nous faut *impérativement* soit :

- Mettre en place une équipe de jeunes dès la fin du premier semestre 86.
- Ou nous associer avec une autre équipe (Saint-Rémy par exemple) car nous souffrons d'un manque d'encadrement notamment pour les entraînements. Donc difficultés pour entraîner et diriger une nouvelle équipe.

Quoi qu'il en soit, toutes les jeunes filles du Mesnil de plus de douze ans, qui voudraient jouer ou connaître le basket, peuvent se faire connaître. Les entraînements se déroulent tous les mercredis soirs de 19 heures à 20 h 30 au gymnase de Nonancourt.

Section ANGLAIS : Responsable Mme BREHM.

Depuis le mois d'octobre Mlle PITOU dispense l'anglais le samedi matin à 37 personnes réparties en trois niveaux :

Débutants

Perfectionnement 1^o degré.

Perfectionnement 2^o degré.

Après quelques démissions surtout au niveau débutants, les cours se poursuivent au grand contentement de chacun.

Section MUSIQUE : Mme ALLANO prend la parole.

A la rentrée de 1985 le Conseil Général a reconnu l'école de Musique. Actuellement l'école compte 61 inscrits (39 Mesnilois, 22 extérieurs) répartis de la façon suivante : 37 élèves et 20 choristes. L'enseignement est dispensé par 4 professeurs. L'école fonctionne avec 50 % de bénévolat. A l'heure actuelle il y a 6 classes de solfège et 23 instrumentistes.

Sont enseignés à raison d'une heure par semaine en groupe :

- Le chant choral.
- Solfège - Théorie.
- Histoire de la musique.
- Éveil artistique à raison d'une demi-heure personnalisée par semaine : la guitare, le piano, initiation à l'orgue, flûte à bec, flûte traversière.

Le niveau se situe à l'échelon des conservatoires musicaux (ex. : Chartres, Évreux). Aucun élève ne peut prétendre au cours d'instrument s'il n'a pas le niveau requis en solfège. Chaque trimestre, un examen permet à chacun « professeurs et élèves » de faire le bilan et de s'améliorer.

PRÉVISIONS POUR LA RENTRÉE 1986

45 élèves dont 30 instrumentistes

Instruments prévus : piano, guitare, flûte à bec, flûte traversière, percussion, harpe celtique, nous comptons sur les subventions du Conseil Général et de la Municipalité ainsi que le prêt de nouveaux locaux par celle-ci.

L'achat d'un piano a été réalisé.

Ouverture d'une 7^e classe, jardin musical.

La chorale et ses activités artistiques, prévoit deux manifestations payantes à l'extérieur du Mesnil.

Majoration des prix : l'heure de solfège passera à 18 F et la 1/2 heure d'instrument à 30 F.

Section AIDE MÉNAGÈRE : Responsable Mme SMIESZEK.

C'est en 1977 que l'association a créé l'aide ménagère au Mesnil. Mme POIFFIN, fidèle et dévouée, assure cette tâche depuis le début.

N'hésitez pas à nous signaler des personnes âgées dans votre entourage qui auraient besoin de nos services. Elles n'osent pas, en général, faire les démarches elles-mêmes. Leur participation financière est fonction de leurs ressources.

Club des ANCIENS : Responsable M. Beck.

Il est constitué de 63 adhérents qui se réunissent chaque premier jeudi du mois pour jouer au scrabble, à la belote, aux dominos, ou pour tricoter.

L'année 85 a été l'occasion des animations suivantes :

3 janvier 85 : galette des rois

7 février 85 : goûter crêpes

30 mars 85 : repas du club

25 juin 85 : sortie du club; repas au Moulin-du-Vey à Clécy avec visite du musée du chemin de fer miniature et dégustation de cidre.

PING-PONG : Chaque mardi soir, à partir de 19 h 30, il est possible de venir au foyer communal utiliser les tables de ping-pong qui sont mises à la disposition de tous. Cette activité se déroule sans entraîneur.

RÉUNION DU 20 FÉVRIER 1986

Le bureau dont Mme Brehm, Mme Gisèle Grichois, Mme Deshayes, Mme Cottin, M. Beck, M. Féez, tiers sortants réélus, connaît deux nouveaux membres : Mme Françoise Brédoux et M. Richard Collin.

Le bureau procède à l'élection de ses nouveaux responsables. Sont reconduits dans leur fonction :

Présidente	Mme Irène COTTIN
Vice-présidente	Mme Élyane BREHM
Trésorier	M. Lucien FEEZ
Trésorier-adjoint	M. Jean PICHOT
Secrétaire	Mme Marie-France DUPLAT
Secrétaire-adjointe	Mme Gisèle GRICHOIS

Autres membres du bureau : Mmes Chateaugiron Monique, Gastelais Jeanine, Grichois Monique, Soyier C., Smieszek Mireille, Allano Christiane, MM. Beck, Méot Albert, Grichois René, Chérel Michel, Brédoux Françoise, Collin Richard.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES	MARIAGES	DÉCÈS
14/5/85 ROSSIGNOL Candice 9/6/85 QUIDOR Nicolas 3/7/85 VERGER Loïc 25/7/85 DE CARVALHO Romy 19/9/85 MARTIN Nicolas 20/11/85 NICOLE Kévin 7/12/85 BOUDIER Marie-Paule	néant	25/4/85 SAVARY Jeanine 11/5/85 LEROY Pierre 20/6/85 L'HELGOUALC'H Pierre-Marie 20/9/85 GUICHARD Gérard 27/12/85 GERMAIN Marie-France 15/1/86 GRICHOIS Jacqueline

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES (1985)

1^{er} PRIX : 200 F offert par M. André GRI-
CHOIS, maire : Mme et M. Robert LE CLÉZIO
2^e PRIX : 150 F offert par M. Robert VINCENT,
maire-adjoint : Mme et M. LÉOST

Tous les prix qui suivent sont offerts par le
Conseil municipal

3^e PRIX : 100 F M. Georges MÉHÉE
4^e PRIX : 80 F Mme et M. Eugène LECOQ
5^e PRIX : 80 F Mme et M. Maurice VEIL-
LARD

Du 6^e au 12^e PRIX : 70 F
Mme et M. Gaston DAVOUST
Mme Albert LAINÉ
Mme et M. Pierre LAINÉ
Mme et M. Claude LAURENT
Mme et M. Ulysse LONGUET
Mme et M. François LORCK
Mme et M. Guy ROGER
Du 13^e au 21^e PRIX : 60 F
Mme et M. Georges BONIN
Mme et M. René DROUET

M. Jean LANIC
Mme et M. André LESUEUR
Mme et M. René PASCAUD
Mme et M. Jean-Claude ROBINET
M. René ROBINET
Mme et M. Robert TAILLANDIER
Mme et M. GIREAUD
Du 22^e au 32^e PRIX : 50 F
Mme et M. Auguste BILLAUT
Mme Jacqueline CHARLY
Mme et M. D'HARVILLIERS
Mme Marie-Rose LINSART
Mme Micheline SÉGUI
*Y compris les prix spéciaux pour les habitants
des ROUILLÈRES*
Mme Geneviève ARRET
Mme et M. Guy AUBERVAL
Mme et M. Jean-Luc DANIAU
Mme et M. Julien LEFI
Mme et M. Pierre MAHIAS
Mme et M. Patrick MILLE
Mme et M. Roland MONSALLIER



DÉCHARGE DE COURDEMANCHE

RÈGLEMENT

La décharge de Courdemanche est ouverte le samedi après-midi de 15 à 18 heures.

Seuls peuvent y être déposés : les gravats, les démolitions, et les débris végétaux. Le dépôt des ordures ménagères est strictement interdit.

Les tarifs d'entrée sont les suivants :

voiture particulière	5 F
camionnette jusqu'à 1 000 kg	15 F
camion jusqu'à 3,5 t	40 F
au-dessus de 3,5 t	100 F

Itinéraire conseillé : Passer devant le château de Louye et la ferme. Avant la descente, prendre un chemin de terre sur la gauche.

Le ramassage des « Monstres » (objets ménagers volumineux...) a lieu deux fois par an par le SIVOM.

ANCIENS COMBATTANTS (suite) CÉRÉMONIAL DU SOUVENIR

En 1986, le 11 novembre, nous commémorons, pour la 68^e fois, le *Cérémonial du Souvenir*. Quelle est donc l'origine de cette commémoration ?

Pour les personnes âgées qui ont vécu cette époque, l'explication sera pour eux une remise en mémoire. Mais pour beaucoup cette même lecture sera enrichissante et justifiera la motivation de cette tradition.

Origine et tombe du Soldat inconnu

Le 26 novembre 1916, M. Simon, président du Souvenir de Rennes, propose de choisir le corps d'un soldat français tué et non identifié. Le 12 juillet 1918, M. Maunoury, député d'Eure-et-Loir, propose d'élever un tombeau au soldat anonyme. Le 7 décembre 1918, M. Creseitz, président de la Société française de Berne, propose à Clemenceau, le transfert au Panthéon du corps de soldats inconnus. Au cours des années 1919-1920, campagne de presse (le Journal le Matin) pour l'inhumation d'un soldat inconnu sous l'arc de Triomphe. Le 2 novembre 1920, projet de loi déposé par le gouvernement de Georges Leygues, prévoyait le Panthéon. Le 8 novembre 1920, loi votée par les deux Chambres, prévoyant de rendre les honneurs aux restes du Soldat inconnu et de les inhumer sous l'arc de Triomphe le 11 novembre. André Maginot, ministre des Pensions, ordonne aux neuf commandants de Région, de faire exhumer « dans un point de chaque Région, pris au hasard et qui devra rester secret, le corps d'un soldat identifié comme français, mais dont l'identité personnelle n'aura pu être établie ». Le corps sera placé dans un cercueil de chêne et dirigé en auto sur Verdun.

Huit cercueils arrivent à Verdun le 9 novembre 1920 (d'Artois, Somme, Ile-de-France (sans doute Ourcq ou Marne), Chemin des Dames, Champagne, Verdun, Lorraine, Flandre); dans une région on n'a pu identifier la nationalité du corps exhumé. Le 10 novembre le corps est choisi. Le soldat Auguste Train (fils d'un père disparu, originaire de Caen, engagé volontaire de la classe 19, un des rares survivants du 132^e Régiment d'Infanterie), dépose un bouquet sur le 6^e cercueil (œillets rouges et blancs). Il a additionné les chiffres du numéro de son régiment 1, 2, 3. Le cercueil choisi est conduit à la gare de Verdun sur un affût de canon et les sept autres sont inhumés dans le cimetière du Faubourg Paué. Le 11 novembre le cercueil choisi est déposé à l'arc de Triomphe de l'Étoile, à Paris, où, après la cérémonie, il est placé au premier étage, en attendant d'être transporté dans sa tombe.

Le 21 janvier 1921, G. B..... propose de faire brûler en permanence une flamme et J. Péricard de faire ranimer celle-ci chaque jour par des Combattants. Tous les jours à 18 h 30, une ou plusieurs Sociétés d'Anciens Combattants vient y raviver la *Flamme du Souvenir*: une flamme alimentée au gaz reste en veilleuse jour et nuit. Au cours de la cérémonie on actionne le robinet d'ouverture avec une épée dont l'extrémité est plate: une flamme jaillit et la fanfare donne la *Sonnerie aux Morts*.

Soldat inconnu d'Indochine: l'un des 57 958 Militaires français (11 747 corps rapatriés) tués en Indochine, enseveli les 7 et 8 juin 1980 au cimetière National de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais).

N. B. - Documents recueillis dans les Encyclopédies.

RIXE MORTELLE AU MESNIL

Mesnil-sur-l'Estrée
Dimanche 15 mai 1740.

Le printemps tardait. L'hiver avait été long et rigoureux. Les mauvais blés étaient atteints de la rouille. Une gelée tardive avait endommagé les vignes.

En cette fin d'après-midi, quelques jeunes hommes se retrouvèrent sur la place du Mesnil, près du pressoir banal. Il faisait froid et l'on rentra dans la grange toute proche pour y jouer au palet. Il y avait là Letellier et Gaudin, les deux charretiers de la ferme du prieuré et des vignes.

Soudain un homme entra, fusil à la main. C'était « Fleury », autrement dit Alexandre Chau-

vin, garde-chasse du seigneur du Mesnil, que l'on surnommait ainsi, du nom du ministre si impopulaire à qui Louis XV avait délégué ses pouvoirs depuis près de quinze ans.

Son arrivée déplut à Louis Letellier. Il se dirigea vers la porte en disant :

— Voilà un jeune homme qui ressemble à un maltôtier * que j'ai vu.

Le garde-chasse se retourna :

— Pour qui me prends-tu, mine blanche ?

— Monsieur, je ne vous fais point de tort, répondit le charretier.

* Maltôtier : collecteur d'un impôt abusif, injustifié.

Fleury répliqua en le couchant en joue, de son fusil :

— Peu s'en faut que je ne te tue comme un « crapot ».

Charles Passager, un jeune vigneron de trente ans, se jeta sur le fusil de Fleury mais ne put le lui arracher, même avec l'aide de ses camarades qui s'étaient joints à lui.

Étant sorti de la grange dans la rue, le garde Fleury ricana :

— Les valets de Lerat * sont bien rebours.

Louis et son ami Charles Gaudin répliquèrent :

— Pour qui nous prends-tu, pour des valets de bourreau ?

Et Gaudin essaya une nouvelle fois, sans succès, de désarmer Fleury. Celui-ci se dégagea et recula de quelques pas, visa Gaudin, tira et manqua de peu le jeune homme qui s'était jeté de côté.

Louis Letellier s'arma de pierres et s'avança vers Fleury. Furieux, le garde saisit son fusil par le canon et frappa Louis avec la crosse. Le jeune homme tomba à terre, le crâne défoncé par le chien du fusil.

Gaudin voulut rattraper le garde, mais on l'en empêcha, de peur qu'il ne subisse pareil sort.

Fleury s'en alla tranquillement sans être poursuivi pendant que les joueurs s'empressaient autour du blessé qu'ils pansèrent et secoururent de leur mieux.

Le lendemain, son état étant alarmant, on le transporta à l'hôpital de Dreux. Il mourut le mercredi. Inhumé le vendredi, son cadavre fut exhumé le même jour.

L'affaire sera confiée au lieutenant criminel au baillage de Nonancourt. Les témoins confirmèrent les détails de la querelle. Un décret de prise de corps fut lancé contre Fleury, en fuite.

Il fut arrêté quatre ans plus tard à La Haye-Bérou d'où il était originaire. Et le 15 janvier 1746, Alexandre Chauvin, dit Fleury, fut condamné à mort pour avoir tué un homme à son corps défendant.

Grâce à l'intervention de son maître, le seigneur César-Charles Le Franc du Val-David, seigneur de la Haye-Bérou, de Gersey, du Mesnil-sur-l'Estrée, etc., il obtint le privilège de la fierte et fut gracié.

LE PRIVILÈGE DE LA FIERTE

Le chapitre de la cathédrale de Rouen avait un droit fort singulier * accordé, comme en témoignent les chartes, par Richard Cœur-de-Lion puis Saint-Louis, qui consistait à délivrer un criminel et ses complices, tous les ans, le jour de

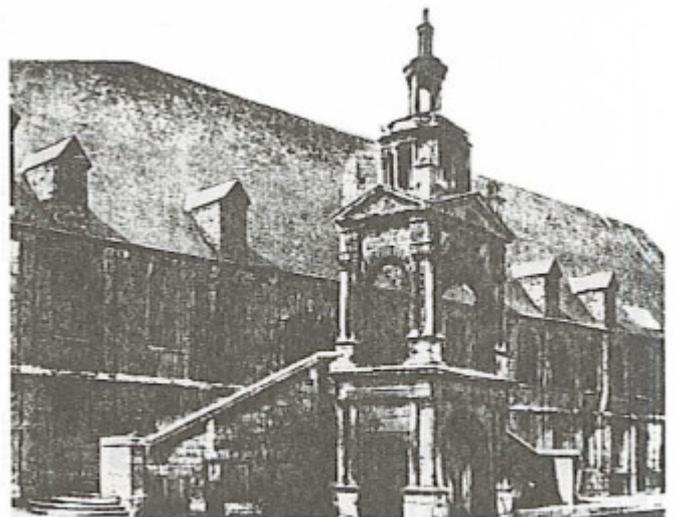
* Surnom péjoratif ? Le fermier-receveur du Prieuré d'Heudreville s'appelait Pierre Lechat.

* Cette insigne dérogation au droit régalien fut abolie à la Révolution.

l'Ascension, après que ce criminel ait levé la Fierthe, c'est-à-dire la châsse de Saint-Romain.

Pendant le procès de Jeanne-d'Arc, les juges craignirent longtemps ce privilège de la Fierthe que les chanoines de Rouen étaient en droit d'opposer à la condamnation du tribunal. Menacés de représailles dit-on, les chanoines laissèrent la jeune héroïne accusée d'hérésie à son triste sort et c'est un homme d'Yvetot, condamné pour viol, qui fut gracié en l'an 1431.

Le jour de l'Ascension, le condamné à mort était conduit place de la Haute-Vieille-Tour et après s'être confessé, il recevait le reliquaire de Saint-Romain et l'élevait par trois fois. Pour que ces gestes rituels soient bien vus de la foule, on avait construit en 1542, une sorte de majestueuse tribune de pierre appelée également la Fierthe.



Puis venait la procession; les habitants de la ville escortaient triomphalement le condamné gracié portant la châsse sur ses épaules, en lui chantant l'hymne « Felix dies mortalibus ». Puis portée par de robustes clercs, la statue de la Gargouille, dragon fantastique, aux dents de crocodile, au dos recouvert de dards acérés, aux ailes de chauve-souris, vaincu au VII^e siècle, dit la légende par Saint-Romain, évêque de Rouen.

Après de longues cérémonies, le prisonnier était conduit chez le maître en charge de la confrérie de Saint-Romain, où un magnifique repas était préparé. Puis si le prisonnier habitait hors de Rouen, le maître de la confrérie lui donnait son lit pour la nuit.

Alexandre Chauvin, dit Fleury, gracié, ne revint jamais au Mesnil. Un autre accueil lui eût été réservé !

N. MARY.

Sources : notes manuscrites de E. VEUCLIN.
Guide de la France mystérieuse. Presse Pocket
Rouen. P. CHIROL.

Tapiserie - Literie - Décoration

LITERIE - SIÈGES NEUFS - ANCIENS - RÉFECTION
TENTURE MURALE - DOUBLES-RIDEAUX - MOQUETTE

M. et Mme Joël LE GOFF

successeurs de M. DUTEIL

33, rue Alexandre-Goislard
LORMAYE 28210 Nogent-le-Roi - Tél. : 37-51-41-77

Boulangerie

BÉBÉ GOURMAND

CUISSON FEU DE BOIS

Ouvert toute la journée
de 6 h à 20 h

M. et Mme Rombault

25, avenue Marceau - 28100 DREUX

herbodruide diététique

Produits Biologiques - Pain - Régimes
Plantes - Hygiène - Soins
Librairie spécialisée

28, rue Saint-Martin - 28100 DREUX
Tél. : 37-50-14-95



PETIT FAON

habille vos enfants de
0 à 12 ans

4, rue Saint-Denis
28100 DREUX



SLOW - CLUB

130, rue de RIVOLI PARIS - Tél. : (1) 42-33-84-30

EUROPE'S FAMOUS JAZZ CELLAR

FERMETURE HEBDOMADAIRE DIMANCHE ET LUNDI, sauf VÉILLES DE FÊTES
OUVERT du Mardi au Jeudi de 21 h 30 à 2 h 30 - Vendredi de 21 h 30 à 3 h
Samedi et veilles de fêtes de 21 h 30 à 4 h

J.-C. BOSSON

paysagiste
pépiniériste - horticulteur
RUE DU CLOS-D'AMOUR
SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS
28350

conifères
arbres fruitiers
et d'ornement

rosiers

entretien de parcs
et jardins

plantes annuelles
et vivaces

C.R.C.A. 33.1584.3.001 NONANCOURT - SIRET 775.153.216.00012 - Tél. : 32-58-03-83



LE RELAIS DE LA TUILERIE

Vous propose :
Carburants
Total Gaz
Pneus

Lavage
Lubrifiants
Camping Gaz
Aspirateur
Accessoires
Vidange

Les Corvées
Tél. 37 46 24 10

Ouvert tous les jours jusqu'à 20 h
Dimanche et fériés de 9 h à 13 h
et de 15 h à 20 h

l'Herbier de St Jean



12 place St Jean
27130 Verneuil s Abre

Vous y trouverez :
Toute l'alimentation biologique
Pain, Légumes, Fruits, Céréales
Crèmerie, Miel, Thé

Toutes les PLANTES

Les Compléments Alimentaires
Et les conseils d'un professionnel

Une nouvelle association a vu le jour au Mesnil

L'AVENTURE AU PRÉSENT



L'Aventure au Présent a proposé deux week-end de randonnée avec bivouac sur les chemins de notre région les 30 et 31 août 1986 et les 13 et 14 septembre 1986.

L'équipe de l'Aventure au Présent prépare un grand projet de traversée de l'Afrique Occidentale avec des chevaux et animaux de bât :

TRANS-AFRIQUE A CHEVAL

En septembre 1987, deux aventuriers rejoindront l'Afrique et se donneront une année pour relier le Sénégal au Cameroun. Des coéquipiers de roulement pourront se joindre à eux sur des périodes de courte durée.

Renseignements et inscriptions :

L'Aventure au Présent

Erick BREHM

15, route de Louye

27650 LE MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

TÉL. : 37-82-98-47

Cette association a pour but de développer la randonnée sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger. La première de ces randonnées s'est déroulée du 12 au 27 juillet 1986 en Catalogne espagnole.

Dix aventuriers du Mesnil et d'ailleurs étaient au départ de Pradell de la Teixeta, charmant petit village à l'ouest de Tarragone :

« Nous marchons de rios en sierras sur les sentiers muletiers; les mules portent nos bagages et nous assurent toute liberté de mouvement. De la Sierra del Montsant (1 124 m) nous devinons nos chemins à flanc de colline entre noisetiers et amandiers. Nous apprenons le nom de ces petits villages accrochés aux arêtes, enserrant l'église entre leurs ruelles tortueuses et si fraîches! Sous les abris des bergers, et même dans un monastère, nous bivouaquons et retrouvons les instants privilégiés de la veillée autour du feu. Au matin, les plus courageux s'initient au bâtage.

Ni l'orage, ni les ampoules, pas plus que les coups de soleil ne sont venus à bout de notre bonne humeur. L'Aventure était au rendez-vous chaque jour et nous a amenés à partager les réjouissances villageoises. »



MANGEZ SAIN pour prévenir ou guérir les maladies

« Tout menu est une ordonnance, tout repas est pharmacodynamique » (Jean Rostand, Biologiste).

Au début du siècle, le problème sanitaire le plus préoccupant était celui des maladies infectieuses. Les progrès de l'hygiène et la découverte des vaccins puis des antibiotiques ont permis de reléguer ces problèmes au second plan.

Mais il est apparu toute une série de maladies modernes dites « de civilisation » (!) ces maladies qui jadis étaient rares, minent actuellement la santé de millions d'individus en Occident et la médecine scientifique reste à peu près inefficace dans la lutte contre ces maladies, malgré les sommes gigantesques englouties dans une lutte stérile :

- La carie dentaire très rare au début du siècle, fait des ravages surtout chez le jeune enfant.
- Les troubles digestifs avec constipation chronique, lourdeurs et ballonnements.
- Les maladies rhumatismales. Les allergies.
- Les désordres métaboliques, en particulier diabète cholestérolémie et obésité.
- Les troubles cardiovasculaires, varices artérites, artériosclérose, infarctus.
- Enfin les maladies tumorales, dont le cancer qui rare au siècle passé, atteint aujourd'hui une personne sur quatre.

Nous sommes pratiquement tous touchés. Les maladies dégénératives se rencontrent aujourd'hui autant chez le paysan que chez le citadin, chez l'ouvrier comme chez le cadre supérieur. La cause doit être donc logiquement recherchée dans des facteurs qui nous concernent tous. Or il n'y a guère que la modification des mœurs alimentaires qui nous touche tous, quel que soit le milieu dans lequel nous vivons. Il est donc légitime de se demander s'il n'y a pas un rapport de cause à effet entre notre alimentation moderne et cette inquiétante et récente évolution des maladies citées précédemment.

La prévention devrait être le premier acte médical, il nous faut condamner cette médecine officielle qui préfère gérer la maladie plutôt que la prévenir. Chacun est son propre médecin et même le sectarisme de notre médecine officielle occidentale ne peut nous retirer ce privilège.

Nous ne sommes que ce que nous mangeons; chaque jour nous nous construisons notre corps avec nos aliments : si nous mangeons des aliments sains, nous construisons un corps sain et solide; si nous mangeons des aliments dénaturés et pollués, nous fabriquons un corps fragile et vulnérable.

C'est donc à nous de choisir si nous voulons un corps svelte, souple et tonique ou si nous acceptons un corps flasque, empâté, vieilli prématurément.

Qu'est-ce qu'une alimentation saine :

C'est une alimentation composée de produits qui n'ont pas été dénaturés soit par des traitements chimiques, soit par des opérations de raffinage (sucre, sel, huile).

On utilisera donc des produits issus de la culture biologique, c'est-à-dire qui n'a utilisé que des traitements et engrais organiques (compost, algues, poudre de roche, guano, etc.). On trouve maintenant ces produits sur de nombreux marchés (Dreux, Verneuil, Chartres) et dans certains magasins de diététique.

Les produits de base d'une bonne alimentation sont les suivants :

- Fruits et légumes non traités (achetés ou ceux de votre jardin).
- Le pain fait au levain, fabriqué avec des farines complètes ou semi-complètes (bises) issues de la culture biologique. Ce pain se garde plusieurs jours.
- Les huiles vierges de première pression à froid, on a intérêt à changer de temps en temps car chaque huile a une composition particulière : huile de tournesol ou de carthame (pour éviter la formation de cholestérol), d'olive (si agréablement parfumée, légèrement laxative). Maïs, sésame, noix, pépin de courge et de germe de blé (riche en vitamine E).
- Le sucre : n'utiliser que du sucre roux ou encore mieux du sucre complet (commercialisé en France sous le nom de VALUIDIA), c'est un sucre extrêmement riche en vitamines et sels minéraux.
 - Le sucre blanc est dévitalisant et provoque caries, diabète et obésité.
- Le sel : utiliser du sel gris non raffiné riche en sels minéraux et en oligo-éléments.

Tous ces produits se trouvent dans les maisons de diététique où l'on trouve également des compléments alimentaires, qui lorsqu'ils sont pris judicieusement peuvent éviter la prise de médicaments dont les effets secondaires ne sont pas à négliger.

Avec l'alimentation saine vous disposez de nombreux atouts pour prévenir ou guérir vos maladies. Vos cellules et votre sang purifiés vont être capable de lutter contre ces maladies, vous allez considérablement renforcer les défenses naturelles de votre organisme.

Livres à consulter : *L'Assiette aux Céréales* (Claude Aubert). *Manger autrement* (J.-M. Lecerf). *Soyez bien dans votre assiette* (Dr. C. Kousmine), *Votre santé par la diététique* (Dr A. Passebecq), *La conquête de la santé* (Dr Oudinot).

Claude BÉNARD
Ex-préparateur en Pharmacie
Conseiller en Diététique

Solution des Mots croisés n° 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	A	M	P	A	G	N	A	R	D
B	H	U	E		R		E	L	U	E
C	A	R	T	I	C	H	A	U	T	S
D	M	O	I	S	S	O	N	N	A	S
E	P	R	E	S		U	T		C	E
F	I	E	R	U	N	B		S	E	C
G	G		S	E	U	L	E		E	H
H	N	O			E	O		O	S	E
I	O	I	G	N	O	Ñ		T		R
J	N	E	U	F	S		G	E	L	A

MOTS CROISÉS N° 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Horizontalement :

- A. Le bâtard de Robert-le-Diable le devint.
- B. Coule entre les Rouges et les Jaunes. — Abréviation postale.
- C. Le propre de l'homme. — Commune d'Eure-et-Loir.
- D. Refuges. — Celui de Jobourg mérite un détour.
- E. Intonation
- F. Arsenic. — Marque l'alternative. — Saint célèbre pour ses puces.
- G. Ami de Blanche-Neige. — Craint le mat.
- H. Les dents de la mer.
- I. Fis monter ou descendre la péniche. — Temps d'une révolution.
- J. Vers l'or ou vers les plages. — A larguer.

Verticalement :

1. Les chiens aboient quand son troupeau passe.
2. Oublié. — Possessif. — Cuivre.
3. Pour faire monter l'eau. — Arrose Périgueux.
4. N'importe lequel.
5. Patrie d'Abraham. — Ancienne monnaie d'argent. — Usages.
6. Demi-mouche. — Grossit l'Orange.
7. Voie expresse. — Drame japonais. — Ancienne mesure chinoise.
8. Au présent dans ce bulletin.
9. Direction. — Direction opposée. — Paresseux.
10. Descendants des témoins de la rencontre de Stanley avec Livingstone.

BOCH FRÈRES

Carrelages – Salle de bains

VILLEROY et BOCH

118, avenue du Général-Leclerc – 28100 DREUX

Tél. : 37-42-06-00



Pour vos réceptions

Pour vos banquets

Plats à emporter

TRAITEUR

6, ROUTE DE CHARTRES

28500 VERNOUILLET

Tél. : 37-42-45-60

LE GRAND CERF RESTAURANT HÔTEL *NN

Lunchs – Banquets – Spécialités

Fermé dimanche soir & lundi

M. et Mme LACROIX (Propriétaires)

17, Rue Grande – 27320 NONANCOURT. Tél. : 32-58-15-27



Pour vos Repas, Baptême,

Vin d'honneur,

Communion, Mariage, etc...

LOCATION de LINGE

(NAPPES, SERVIETTES, TORCHONS)

D. MELUN

16 bis, rue Ernest-Renan – 28100 DREUX
DU LUNDI AU VENDREDI – Tél. : 37-46-18-96

Vente véhicules neufs et occasions
Mécanique - tôlerie - peinture

A votre disposition du lundi au samedi inclus

Alain HEURTAUX

Garage PASTEUR – Agent PEUGEOT-TALBOT

Bd Pasteur – 28100 DREUX – Tél. : 37-42-04-43

Motoculteur – Tondeuse
Micro-Tracteur – Débroussailleuse

**DÉTENTE
MOTOCULTURE**

EST A VOTRE DISPOSITION

Ouvert du mardi au dimanche midi Prise en charge gratuite

Claude COUPEAU

25, route du Mesnil – Saint-Germain-sur-Avre – Tél. : 32-58-30-71

CAVEAU de la HUCHETTE

5, rue de la Huchette – 75005 PARIS – Tél. : (1) 43-26-65-05

**TOUS LES SOIRS
UN ORCHESTRE DE JAZZ POUR LA DANSE**

OUVERT TOUS LES SOIRS de 21 h 30 à 2 h 30 – VENDREDI de 21 h 30 à 3 h
Samedi et veille de Fêtes de 21 h 30 à 4 h

PAROLE DE TÉNORS!

OPTICIENS **KRYS**

L'ACCORD PARFAIT

Montures et verres

Assurance gratuite 2 ans

OPTIQUE FACON-BOUVRON

47, Grande-Rue – 28100 DREUX

Trouvailles

DÉPOT-VENTE

vêtements occasion

Centre Commercial Jeanne-d'Arc

5, place Mézirard – 1er étage après l'entresol
28100 DREUX – Tél. : 37-46-05-60



R. LE CLÉZIO

R.M. 780 827 218.270

Tél. : 37-82-91-76

chauffage électrique – électricité générale
pose d'isolation – lustrerie

Installateur Rénovelec (Agrégé E.D.F.)

10, route de Toisley – 27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

MIROITERIE JOSSE (30 années d'expérience)

Qualification O.P.Q. CB 632** – ALUMINIER TECHNAL – TECHNIVERRIER

Vérandas – Menuiseries aluminium – Vitrages isolants – Survitrages – Installations de magasins –
Tous produits verriers – Équipement intérieur pour magasins

Vente aux particuliers – POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

7, route de Chartres – Dreux – Vernouillet – Tél. : 37-46-07-40

PREMIER SPECIALISTE REGIONAL DU LUMINAIRE

SALON DU LUMINAIRE

WIEGLEB

plus de 10000
façons d'habiller
la lumière et
de Faire plaisir



26 avenue Winston Churchill

DREUX

Tél (37) 46.01.25

SANIER Guy

Maisons individuelles personnalisées

*Maçonnerie - Restauration - Couverture
Aménagements de combles*

1, rue Président-Wilson - 28100 DREUX
Tél. : 37-46-86-70

RABOLIOT

cacharel

L'AUTRICHE

LE CUIR

10, rue de la Clouterie - CHARTRES
8, rue aux Tanneurs - DREUX

PAUVERT Jean-Luc

3, rue du Moulin - Mesnil

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

VOLAILLES - TRIPERIE - TRAITEUR

Tél. : 37-82-90-31

« aux délices du mesnil »

Georges Gourdon

*Nos Spécialités : Le Pâté aux Prunes - La Marie-Louise à la Chantilly
- Le Vacherin Maison*

Boulangerie - Pâtisserie

11, Grande-Rue - 27650 Mesnil-sur-l'Estrée - Tél. : 37-82-90-08

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

COUVERTURE - PLATRE - CARRELAGE

PASCAUD André

24, grande rue Mesnil/L'Estrée 27650 tél. : 37-82-90-25

ROBILLARD - DÉPANNAGE

MAINTENANCE D'APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGER

A DOMICILE

VENTE PIÈCES DÉTACHÉES

31, rue Saint-Thibault 28100 DREUX
Tél. : 37-46-10-27

GIRODO - LE CLÉZIO

Concessionnaire Volvo - Datsun

EBRO - UTILITAIRE

9, avenue de la Liberté
Z.I. Les Corvées - 28500 Vernouillet

Tél. : 37-46-64-13

Cabinet LOUIS

Toutes Assurances

Face au 130, rue Saint-Thibault
Boîte Postale 112 - 28104 DREUX

Tél. : 37-46-00-60